



# COMITÉ RÉGIONAL DE SUIVI DES FONDS EUROPÉENS

12 décembre 2016

Rennes

UNION EUROPÉENNE  
UNANIEZH EUROPA



L'Europe s'engage  
en Bretagne /



Avec les Fonds européens  
structuraux et d'investissement



# OUVERTURE DE LA SÉANCE



# PROGRAMMES 2007-2013

## Point d'avancement sur les travaux de clôture



# Programmes 2007-2013

## État d'avancement des travaux de clôture

- ✓ La dernière campagne de contrôles d'opérations a été réalisée.
- ✓ Les documents de clôture ont été envoyés à la CICC.
- ✓ Les documents de clôture seront envoyés à la Commission européenne en mars 2017 pour un examen approfondi.

Un bilan encore susceptible d'évoluer aux différentes étapes.



# Programmes 2007-2013

## État d'avancement des travaux de clôture

- ✓ La dernière campagne de contrôles d'opérations a été réalisée.
- ✓ Les documents de clôture ont été envoyés à la CICC.
- ✓ Les documents de clôture seront envoyés à la Commission européenne en mars 2017 pour un examen approfondi.

Un bilan encore susceptible d'évoluer aux différentes étapes.

Total fonds européens 2007-2013 engagés en Bretagne :

**604 M €**



# Programme FSE 2007-2013

	Maquette	Réalisé	
FSE	185 881 373 €	177 053 458 €	93,14 %

**3173 dossiers**  
**394 935 bénéficiaires**



# Programme FEADER 2007-2013

	Maquette	Réalisé	
FEADER	118 117 377 €	<b>112 473 943 €</b>	95,22 %

**16 360 dossiers**



# Programme FEP 2007-2013

	Maquette	Réalisé	
FEP	28 530 700 M €	<b>25 067 810 M €</b>	87,8 %

**1 410 dossiers**



# Programme FEDER 2007-2013

	Maquette	Réalisé	
Dépense totale	847 665 158 €	928 512 086 €	109,54 %
FEDER	301 693 854 €	<b>289 503 614 €</b>	95,96 %

**838 dossiers**

**317 bénéficiaires**

**FEDER restant à percevoir : 11 799 441 €**



## FEDER 2007-2013, dont l'autorité de gestion est le Préfet de région

→ **Avis du Comité de suivi sur le rapport final d'exécution 2007-2013**

- Possibles modifications à la demande de la CICC
- Derniers contrôles et éventuelles corrections forfaitaires nationales début 2017 (arrêt définitif des comptes par la CICC : 03/03/2017)
- Délai de 5 mois pour examen par la Commission européenne à compter de l'envoi fin mars 2017 (30/08/2017)
- Solde attendu au mieux pour fin 2017



# PROGRAMMES 2014-2020

## Etat d'avancement par fonds



# Programme opérationnel régional FEDER/FSE



# Programme opérationnel régional FEDER-FSE - Maquette

✓ Une enveloppe financière globale de **369,5 M€** : FEDER: 307,3M€  
FSE: 62,2 M€

✓ Une structuration en **6 axes** (4 FEDER / 2 FSE):

Axe 1 - Favoriser le développement de la société numérique en Bretagne (FEDER) 94 M€

Axe 2 - Développer la performance économique de la Bretagne par le soutien à la recherche, l'innovation et aux entreprises (FEDER) 94 M€

Axe 3 - Soutenir la transition énergétique et écologique de la Bretagne (FEDER) 109 M€

Axe 4 - Développer les compétences en lien avec l'économie bretonne et sécuriser les parcours professionnels (FSE) 60 M€

+ **2 Axes d'assistance technique** (Axe 5 : FEDER / Axe 6 : FSE) qui complètent le PO pour un montant total de 13 M€, soit 3,5% du montant total.



# Programme opérationnel régional FEDER-FSE - Volet FEDER

## Programmation

✓ Au 15.11.2016, **43,1 M€** représentant 14% de la maquette FEDER → un doublement de la programmation depuis le dernier Comité de suivi. A venir : 4M€ de programmation potentielle d'ici le 31 décembre, soit une perspective de programmation à 15, 5 % de la maquette.

✓ Des **perspectives** de programmation très importantes pour **2017** : **+90 M€**, soit près du tiers de la maquette : Port de Brest, grand projet Bretagne Très Haut Débit, ingénierie financière EMR,...

## Paielements

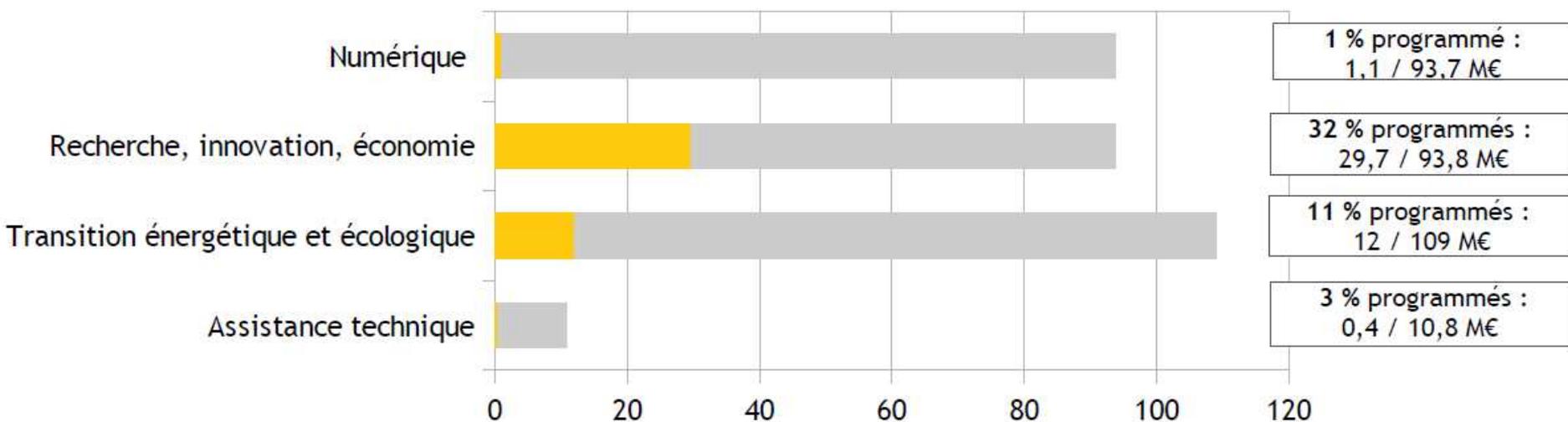
✓ **3,3 M€** versés aux bénéficiaires ; une dynamique de paiement en démarrage, mais qui devra s'accélérer dès le début 2017 pour éviter toute difficulté au regard du 1<sup>er</sup> seuil de dégagement d'office fin 2017



# Programme opérationnel régional Volet FEDER - Avancement par axe

**Taux de programmation PO – FEDER : 14 %**

**Perspectives au 31.12.16 : 15,5 %**



■ Montants programmés au 15.11.2016 (en M€) ■ Restant à programmer



# Programme opérationnel régional Volet FEDER - Focus / Perspectives

- Une programmation en croissance mais connaissant encore des déséquilibres par axe :
  - A. - un **axe 1 encore en retrait**, compte-tenu de la procédure « grand projet » relative au programme Bretagne Très Haut Débit
  - B. - un **axe 2 toujours très dynamique** (+10 M€ depuis mai) : forte programmation au second semestre 2016 pour l'accompagnement de la recherche et le soutien à l'innovation (appel à projets en faveur des projets de recherche collaboratifs, en lien avec les Pôles de compétitivité)
  - C. - un **axe 3 en accélération** (+9 M€ depuis mai) : forte programmation enregistrée sur le soutien au transport multimodal
- Des perspectives de programmation 2017 très élevées (90 M€) du fait de l'aboutissement attendu de certaines procédures particulières :
  - A. - procédure de **notification d'aide pour le projet Port de Brest** : accord de la Commission reçu le 8/12, ouvrant la voie à la programmation dès début 2017 - **15 M€ FEDER**
  - B. - procédure **grand projet BTHD** : travaux en cours suite à dépôt d'un premier projet au cours de l'été 2016 ; objectif de dépôt final au printemps 2016 - 75 M€ FEDER, dont **28 M€ prêts à programmation**
  - C. - instrument financier en faveur des EMR : **6 à 8 M€**
  - D. - un volume FEDER sélectionné en **CUP - pays et Métropoles** de **20 M€** entrant en instruction définitive



# Programme opérationnel régional FEDER-FSE - Volet FEDER

*Documents soumis à avis du Comité de suivi :*

- ✓ Modification de la fiche-action « 311 - Soutien au développement des énergies renouvelables »
- ✓ Evaluation spécifique pour la mise en œuvre d'un instrument financier en soutien au développement des énergies marines renouvelables (→ [\*présentation spécifique\*](#))



# Programme opérationnel régional FEDER-FSE - Volet FSE (Axe 4)

## Programmation

Au 15 novembre 2016, la programmation reste stabilisée à **26.496 M€ de FSE**, soit **44,3 % de l'enveloppe** pour la période.

Cette programmation est liée à la mise en œuvre des programmes stratégiques de formation pilotés par la Région Bretagne, par voie d'appels d'offre. Elle accompagnera jusqu'en 2017 **133 prestations de formation** qualifiante en direction de **7 000 demandeurs d'emploi**.

**Ce niveau devrait donc évoluer dorénavant à compter de 2018, année de renouvellement du Programme Bretagne Formation qui concentre la programmation FSE**

## Avancement de la réalisation financière

L'examen des demandes de paiement a démarré à l'automne 2016 et a permis de traiter aujourd'hui un volume financier de **850 k€**. Il n'est envisagé aucune difficulté par rapport au seuil à atteindre fin 2017 compte-tenu de la dynamique en cours, et du prévisionnel de réalisation des actions de formation.



# Etat d'avancement – POR FSE

Au 12 décembre 2016, **3551 demandeurs d'emploi sont entrés dans une formation qualifiante, soit 50.40% de la cible 2018.**

Une attention particulière est par ailleurs portée sur les **publics ayant des caractéristiques plus sensibles.**

❖ Au titre des actions de formation ayant démarré en 2014, 99.13 % de l'effectif prévisionnel a été atteint.

❖ Au titre des actions de formation ayant démarré en 2015, 46.44 % de l'effectif prévisionnel a été atteint (La période de stage s'étend jusqu'en 2017).

**Rappel des objectifs issus du cadre de performance :**

- à mi-parcours en 2018 : 7 047 participants demandeurs d'emploi inscrits en formation
- à la fin du programme en 2023 : 20 890 participants demandeurs d'emploi inscrits en formation

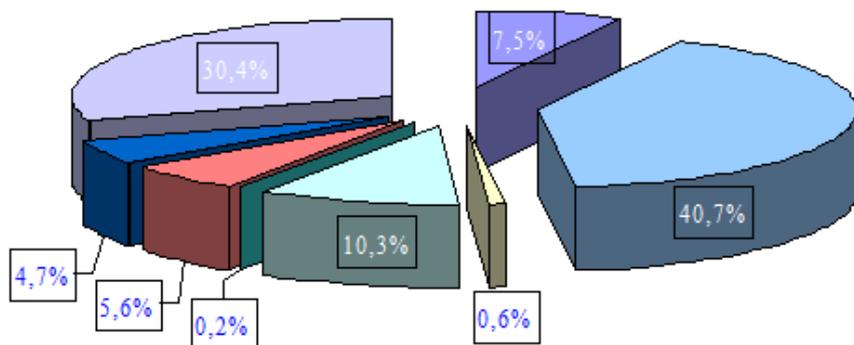


# Détail de la programmation FSE

Le FSE du PO régional est concentré sur les formations qualifiantes sélectionnées en cohérence avec les filières socles et émergentes de l'économie régionale.

Les 133 prestations de formation bénéficiant d'un cofinancement FSE sont réparties sur l'ensemble du territoire breton et s'inscrivent dans **8 filières économiques** :

Etat de la programmation financière par filière stratégique (POR FSE 2014-2020)



- Filière alimentaire – agroalimentaire - activités connexes
- Filière bâtiment/c onstruction – activités connexes
- Filière bâtiment/c onstruction – éco-construction/écorénovation (bâtiments verts)
- Filière du tourisme - activités connexes
- Filière du tourisme - éco-tourisme
- Filière numérique et activités connexes
- Filière santé et activités connexes
- Filières industrielles socles – fonctions transversales



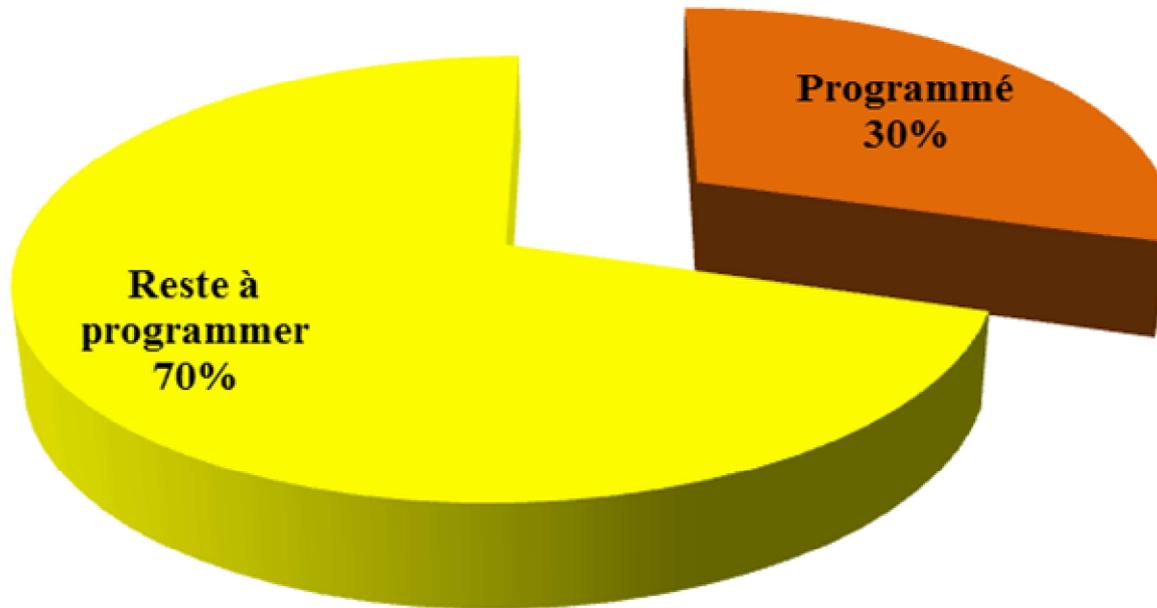
# Programme opérationnel national FSE EMPLOI ET INCLUSION Volet régional

# LE VOLET RÉGIONAL FSE : UN OUTIL FINANCIER DE LA STRATÉGIE RÉGIONALE POUR L'EMPLOI

**LES PRIORITÉS DE LA SRE SONT ARTICULÉES AVEC  
CELLES DU PON FSE  
ELLES COLLABORENT AINSI DIRECTEMENT AUX  
RÉPONSES APPORTÉES  
AU BÉNÉFICE  
DES SALARIÉS, DES JEUNES, DES DEMANDEURS  
D'EMPLOI ET DES INACTIFS**

**SUR LES 122 M€ DISPONIBLES,  
36 M€ SONT D'ORES ET DÉJÀ  
PROGRAMMÉS (30%)**

**FSE PON : Programmation 2014-2016**



# UNE PROGRAMMATION HOMOGENÈME ENTRE AXES ET PROCHE DES TAUX NATIONAUX

	Maquette	Montants programmés	taux de programmation régional	France taux de programmation volet régional	France taux de programmation PON
Axe 1 Accompagner le retour à l'emploi, les mobilités, l'entrepreneuriat, le décrochage scolaire	14 239 833	4 245 264	<b>29,81</b>	27,00	24,00
Axe 2 Anticiper les mutations et sécuriser les parcours professionnels	21 993 001	6 194 968	<b>28,17</b>	29,00	38,00
Axe 3 Lutter contre la pauvreté et favoriser l'inclusion sociale	82 677 880	25 484 316	<b>30,82</b>	30,00	31,00
Axe 4 Assistance technique	3 057 233	224 437	<b>7,34</b>	22,00	29,00
<b>Total</b>	<b>121 967 947</b>	<b>36 148 985</b>	<b>29,64</b>	<b>29,00</b>	<b>32,00</b>

# UNE PROGRAMMATION 2016 QUI RESTE A FINALISER

**107 OPERATIONS RESTENT A PROGRAMMER  
POUR UN MONTANT DE 12,34M€ (Taux 39,76 %)**

PROGRAMMATION PREVISIONNELLE

48 495 008,78

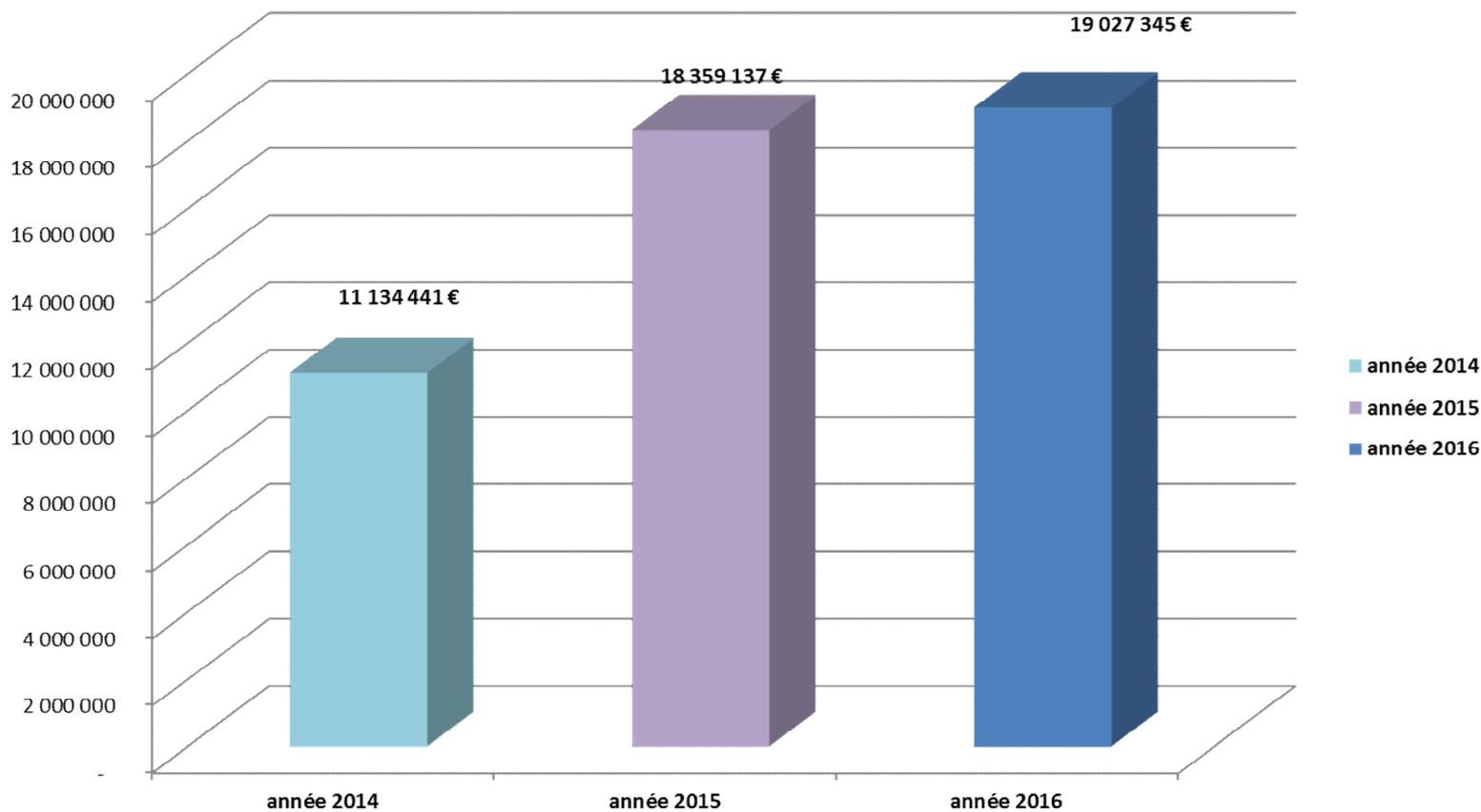
Montants programmés

36 148 984,78

10 000 000,00 20 000 000,00 30 000 000,00 40 000 000,00 50 000 000,00

# UNE ÉVOLUTION POSITIVE DE LA PROGRAMMATION

## EVOLUTION DE LA PROGRAMMATION



# QUI NÉCESSITE ENCORE UNE ACCÉLÉRATION

	PROGRAMMATION THEORIQUE (3/7)	PROGRAMMATION PREVISIONNELLE	RETARD EN VALEUR ABSOLUE
Axe 1	6 102 786	5 716 366	- 386 420
Axe 2	9 425 572	11 744 463	2 318 891
<b>Axe 3</b>	<b>35 433 377</b>	<b>29 737 427</b>	- <b>5 695 950</b>
Axe 4	1 310 243	1 362 426	52 184
Total	52 271 977	48 495 009	- 3 776 969

Sur la base d'une maquette linéaire, seul l'Axe 3 connaît un retard substantiel

# AU GLOBAL 580 ACTIONS PROGRAMMÉES :

**215 OPÉRATIONS « ÉTAT » :**

**50,03 % DES CRÉDITS PROGRAMMÉS**

**365 OPÉRATIONS PORTÉES PAR  
LES « ORGANISMES INTERMÉDIAIRES »  
49,97% DES CREDITS PROGRAMMÉS**

# PRÈS DE 30 000 BÉNÉFICIAIRES

Des indicateurs de performance régionaux qui permettent de souligner des résultats supérieurs à la moyenne nationale

		Cible 2018	Réalisé	Taux Bretagne en %	Taux PON en %
<b>Axe 1</b>	Chômeurs	3 663	6 146	<b>168</b>	21
	-25 ans	12 441	3 309	<b>27</b>	16
<b>Axe 2</b>	Salariés	4 028	2 808	<b>70</b>	18
<b>Axe 3</b>	Chômeurs	19 892	11 095	<b>56</b>	23
	Inactifs	18 537	6 233	<b>34</b>	26

De l'atteinte de ces objectifs dépendra, par axe, le maintien des maquettes correspondantes.

# RESSOURCES COMMUNAUTAIRES ET PAIEMENTS

**8,036 M€ ONT ÉTÉ VERSÉS A LA BRETAGNE**

**3,486 M€ ONT ÉTÉ CONSACRÉS AUX PAIEMENTS  
D'AVANCES AUX OPÉRATEURS**

**A L'ISSUE DU PREMIER APPEL DE FONDS, QUI DEVRAIT  
AVOISINER LES 3,711 M€, LES SOLDES DES  
OPERATIONS CORRESPONDANTES SERONT  
REMBOURSÉS.**

# PERSECTIVES 2017

- MAINTENIR L'APPUI FAIT AUX OPÉRATEURS RÉGIONAUX,
- POURSUIVRE LE PARTENARIAT ET LE PILOTAGE DES OI, BÉNÉFICIAIRES DES SUBVENTIONS GLOBALES,
- OPTIMISER LES SAISIES DES INDICATEURS DE PERFORMANCE,
- FLUIDIFIER LES PAIEMENTS,
- PROCÉDER AU RENOUVELLEMENT DES SUBVENTIONS GLOBALES S'ACHEVANT EN FIN D'ANNEE 2016,
- SOUTENIR L'EFFORT DE PROGRAMMATION EN PARTICULIER SUR L'AXE 3,
- OPTIMISER L'ANALYSE DES BILANS AFIN D'ATTEINDRE LES OBJECTIFS DE DÉPENSES DE FIN 2017 (8,21M€)



# Programme de développement rural breton FEADER



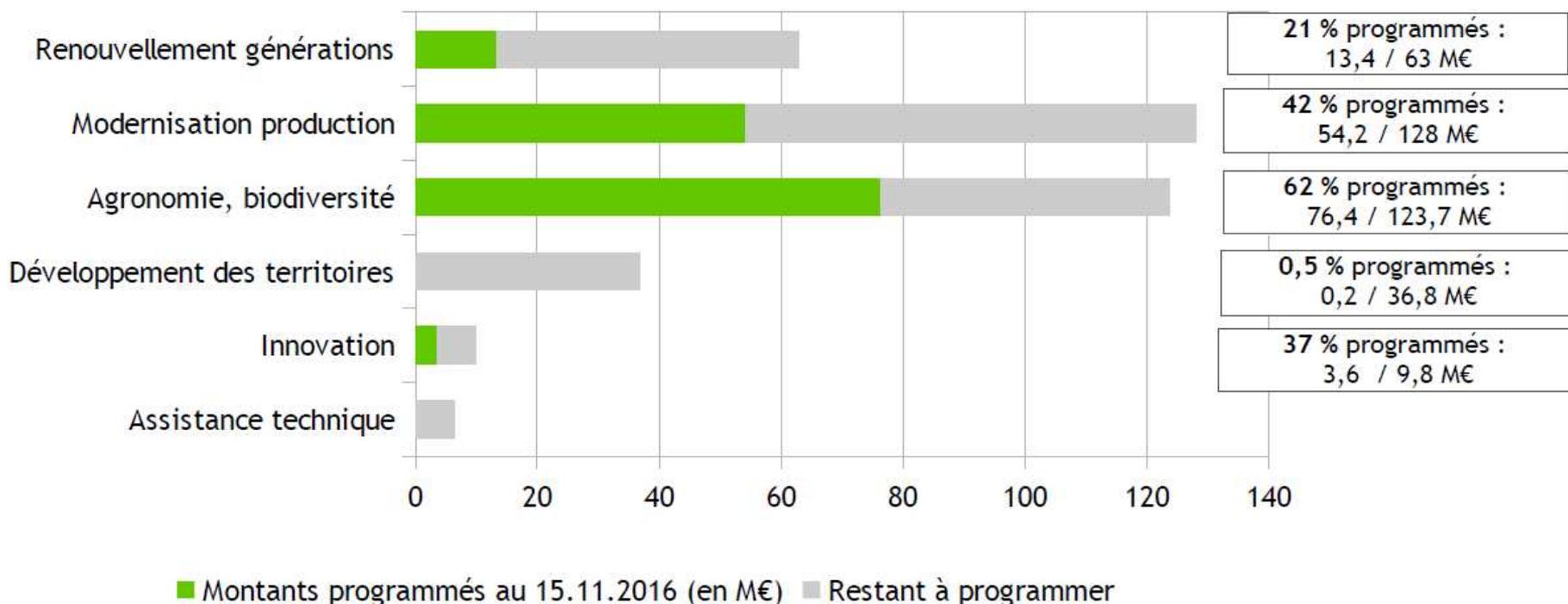
# Programme de développement rural FEADER - Maquette

- Un programme doté de 368 M€ au service de **5 besoins stratégiques**:
  1. Relever le défi du renouvellement des générations 63 M€
  2. Moderniser les outils de production agricole, agroalimentaire et forestiers, renforcer l'autonomie des filières de production 129 M€
  3. Promouvoir une agronomie et une biodiversité des sols et milieux au service de la performance environnementale des exploitations 123 M€
  4. Développer les territoires ruraux 36,8 M€
  5. Renforcer l'innovation, la formation et la diffusion 9,5 M€
- Une mise en œuvre à travers **12 mesures**, définies dans le Programme et, pour certaines, dans un cadre national



# Programme de développement rural FEADER - Avancement

- ✓ Au 15 novembre 2016, près de 150 M€ de FEADER ont été programmés, soit 40,5 % de l'enveloppe globale du programme (+33M€ depuis mai) - plus de 5 000 dossiers





# Programme de développement rural FEADER - Focus 1/2

- Une programmation particulièrement dynamique, notamment :
  - 42,8 M€ ont été programmés pour la modernisation agricole (Plan de Compétitivité et d'Adaptation des Exploitations Agricoles, PCAEA), soit 20 M€ supplémentaires depuis mai → 3120 projets soutenus
  - 15,6 M€ programmés pour l'installation des jeunes agriculteurs (+4 M€ depuis mai): près de 1200 jeunes soutenus
  - 11,3 M€ pour l'aide aux Industries Agro-Alimentaires (+5 M€ depuis mai) : 30 dossiers programmés
  - 1,2 M€ pour le soutien à Natura 2000 (+0,6 M€ depuis mai) - 71 sites accompagnés
- La confirmation d'un très fort engagement attendu sur les mesures agri-environnementales et l'agriculture biologique : 70,4 M€ (mesures agri-environnementales - 58,8 M€ / agriculture biologique - 11,6 M€)
- Actualité des appels à projets :
  - Ouverture du dispositif en faveur des continuités écologiques (trame verte et bleue) depuis début décembre
  - 1<sup>er</sup> appel à projets PCAEA 2017 en cours de finalisation
- Paiements réalisés: près de 17 M€ (+9 M€ depuis mai) dont 8,5 M€ en faveur de l'installation et 8,1 M€ en soutien à la modernisation des exploitations agricoles



# Programme de développement rural FEADER - Focus 2/2

## ➔ Focus sur la mise en œuvre de Leader :

- Une accélération de la signature des conventions entre les GAL, la Région et l'ASP : 9 signées ; 9 en voie de signature (point technique sur la gestion des coûts salariaux plurifonds réglé)
- Un dispositif transitoire mis en place pour palier aux difficultés financières des bénéficiaires, dans l'attente de la mise à disposition des outils informatiques
- Un engagement national à l'accélération des travaux concernant l'outil Osiris pour permettre l'engagement juridique puis le paiement des dossiers.
- Un dispositif d'accompagnement et de formation mis en place par l'Autorité de gestion

## ➔ Focus sur le réseau rural : après le lancement du réseau en mai dernier, une assistance à maîtrise d'ouvrage est en cours de recrutement ; l'appel d'offres est clôturé et le prestataire en cours de recrutement. Les missions seront lancées au 1<sup>er</sup> janvier.

## ➔ Focus sur les outils informatiques :

- Une très grande implication au niveau national pour l'accélération des travaux sur les outils informatiques
- Une exigence prise fin novembre lors du Comité Etat-Région par le Ministre pour qu'un plan de simplification et d'accélération des paiements soit élaboré d'ici fin décembre.



## Programme de développement rural breton FEADER : avis du Comité

*Documents soumis à avis du Comité de suivi :*

- ✓ Approbation et modification de critères de sélection pour les types d'opérations 411 (matériels/bâtiments) et 412



# Programme opérationnel national FEAMP - Mesures nationales et régionalisées



# Le fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche (FEAMP) 2014-2020

**Enveloppe française** : 588 M€, en forte augmentation *par rapport à la programmation 2007-2013 du fonds européen pour la pêche (FEP)*.

**Six axes prioritaires** (*hors assistance technique de 35 M€*) :

- Pêche durable : 151 M€
- Aquaculture durable : 89 M€
- Emploi et cohésion territoriale : 23 M€
- Transformation et commercialisation des produits de la pêche et de l'aquaculture : 163 M€
- Politique commune de la pêche (PCP) : 122 M€
- Politique maritime intégrée (PMI) : 5 M€



# FEAMP : mesures nationales

Montant total : 304 M€ (des sous-enveloppes par mesure)

Deux types de services instructeurs : FranceAgriMer (FAM) ou les directions interrégionales de la mer (DIRM)

Mesures ouvertes :

26 – innovation (pêche) – FAM	56.1 abcde – mesures relatives à la santé et au bien-être des animaux - FAM
28 – partenariats scientifiques / pêcheurs - DIRM	66 – plan de production et commercialisation - FAM
33 - arrêt temporaire des activités de pêche - FAM	67 – aide au stockage - FAM
34 - arrêt définitif des activités de pêche – FAM	68.1 adg – mesures de commercialisation - FAM
39 – innovation liée à la conservation des ressources biologiques de la mer – FAM	76 – contrôle et exécution - FAM
40 – protection et restauration de la biodiversité et des écosystèmes marins - DIRM	77 – collecte de données - FAM
47 – innovation (aquaculture) - FAM	80.1 bc – protection et amélioration de la connaissance de l'état du milieu marin – DIRM

Site d'information : <http://www.europe-en-france.gouv.fr/L-Europe-s-engage/Fonds-europeens-2014-2020/Politique-de-la-peche-et-des-affaires-maritimes/FEAMP>



# FEAMP : perspectives sur les mesures nationales

## Poursuite du déploiement :

- définition d'un **calendrier précis** (ambitieux en termes de délais et réaliste en termes de sécurisation juridique et financière) ;
- **désignation de l'autorité de gestion** (direction des pêches maritimes et de l'aquaculture) après validation du descriptif de gestion et de contrôle ;
- mise à disposition de tous les **cadres méthodologiques et annexes techniques** ;
- **ouverture de toutes les mesures** ;
- mise à disposition du **logiciel d'instruction et de paiement** des aides (OSIRIS), notamment pour les aides prioritaires ;
- **Réunion mensuelle du comité national Etat/Régions** par le secrétaire d'État chargé de la mer.



# FEAMP - mesures régionalisées

- Sur l'enveloppe FEAMP de 588 M€, 180 M€ seront gérés par les Conseils Régionaux, en tant qu'organismes intermédiaires, pour le financement des actions relatives au soutien économique des entreprises de la filière et au développement territorial.
- Pour la Bretagne, cela représente une **enveloppe FEAMP de 43,8 M€** (47 avec l'assistance technique) sur la période de programmation 2014-2020 pour les mesures qui seront gérées par le Conseil Régional.
- Les mesures nationales permettront également la mise en œuvre de projets sur le territoire breton (par exemple via les mesures innovation ou partenariats scientifiques- pêcheurs).



# FEAMP - mesures régionalisées : répartition

## Mesures ouvertes en Bretagne

	Montant (M€)	%
<b>Priorité 1 – Promotion d'une pêche durable</b> Aide aux entreprises et ports de pêche	<b>19,1</b>	<b>43,6%</b>
<b>Priorité 2 – Encouragement à une aquaculture durable</b>	<b>10,3</b>	<b>23,5%</b>
<b>Priorité 4 – Développement local mené par les acteurs locaux</b>	<b>8,1</b>	<b>18,5%</b>
<b>Priorité 5 – Commercialisation et transformation les produits de la pêche et de l'aquaculture</b> Valorisation, commercialisation des produits ; mareyage et transformation halio-alimentaire	<b>6,3</b>	<b>14,4%</b>
<b>TOTAL</b>	<b>43,8</b>	<b>100%</b>



# FEAMP - mesures régionalisées : avancement

- **Deux mesures** régionales sont **ouvertes** depuis cet été : installation des jeunes pêcheurs / investissements productifs en aquaculture
- **Quatre mesures** vont être ouvertes très rapidement :
  - investissements pour l'efficacité énergétique à bord des navires
  - ports de pêche
  - fonctionnement et animation pour le DLAL
  - transformation des produits de la pêche et de l'aquaculture
- Les documents à l'attention des bénéficiaires pour les mesures régionalisées sont disponibles sur [www.europe.bzh](http://www.europe.bzh)
- Focus **DLAL** : 8 GALPA sélectionnés, couvrant l'intégralité de la façade maritime bretonne
- Une **exigence de simplification** pour permettre le lancement d'une dynamique de programmation, tant en matière de gestion (bénéficiaires et instructeurs) que d'outillage informatique



# Programmes de coopération territoriale européenne

Programme transfrontalier Manche (**223 M €**)

Programme transnational Espace Atlantique (**140 M €**)

Programme transnational Europe du Nord Ouest (**396 M €**)

Programme interrégional Interreg Europe (**359 M €**)



# Programmes de coopération territoriale: Etat d'avancement

- Des structures bretonnes fortement mobilisés, dans la dynamique de la période antérieure : 14 projets - 6 M€
- Des programmes dorénavant en marche « courante »:
  - Manche: un démarrage poussif, ayant suscité de fortes inquiétudes du partenariat français, mais une volonté d'accélération confirmée par le partenariat britannique fin novembre - deux nouveaux appels à projets à venir en 2017 et trois comités de programmation au 1<sup>er</sup> semestre 2017
  - Atlantique: 1<sup>er</sup> appel clos ; 112 projets sélectionnés à l'issue de la phase 1 - sélection définitive au 1<sup>er</sup> trimestre 2017 (une quarantaine de projets intéressant des structures bretonnes)
  - Europe du Nord Ouest: 4 appels à projets réalisés - 6 structures bretonnes impliquées ; un prochain appel de mi-avril à fin mai 2017
  - Interreg Europe: 2 appels déjà réalisés ; 6 projets avec des structures bretonnes



# Echange sur la communication

*Documents soumis à avis du Comité de suivi :*

- bilan des actions 2015/2016
- plan d'actions 2017



## Objectifs et enjeux

- Une volonté politique partagée par les autorités de gestion, quels que soient les programmes pour :
  - informer sur l'action de l'Union européenne en Bretagne
  - accompagner les porteurs de projets
- Des objectifs d'appropriation de ce qu'apporte concrètement l'Europe au quotidien
- Une dimension partenariale de la stratégie et des actions à poursuivre et intensifier :
  - un plan de communication annuel proposé par la Région et l'Etat, en lien avec la stratégie de communication plurifonds 2014-2020
  - des actions menées avec les partenaires de la programmation



## Bilan 2015-2016

### Toutes les actions prévues sont réalisées :

- Création d'une **identité visuelle** et réalisation d'**outils de communication**, mis à disposition du partenariat : plaquette, signalétique, objets promotionnels,...
- Mise en ligne de **europe.bzh**, le site des financements européens en Bretagne (30/06/15)
- Création d'un **kit de communication** pour les bénéficiaires : supports de visibilité, guide de communication, portail en ligne (kitdecom.europe.bzh), accompagnement à la réalisation,...
- **Fête de l'Europe** en mai 2015 et mai 2016
- **Grandes actions annuelles grand public** :
  - Mai 2015 : campagne « Embracez-vous »
  - Mai 2016 Campagne média « En Bretagne, l'Europe investit dans votre quotidien »
- **Événements et réunions** :
  - Événement de lancement le 1<sup>er</sup> juillet 2015 à Saint-Malo
  - Réunions partenariales (Comités de suivi, de programmation,...)
  - Réunions d'informations pour les bénéficiaires
- **Évaluation des actions 2015-2016** (enquête en cours)



## Campagne grand public

« Oubliez vos idées reçues! »  
« En Bretagne, l'Europe investit  
dans votre quotidien »

- Une large diffusion sur tout le territoire breton : cinéma, télévision, web
- Deux spots vidéo :
  - un exemple concret de multimodalité, financée par le FEDER
  - un exemple concret d'installation d'une jeune agricultrice, financée par le FEADER
- Un prix reçu au niveau européen à l'automne 2016 (Europcom 2016)



[multimodalité](#)

[agriculture](#)



## Actions pour 2017

- Des actions plus orientées sur la valorisation des projets :
- Une nouvelle version du site europe.bzh et la relance des réseaux sociaux
  - Le démarrage d'actions plus structurées de valorisation des projets, intégrant les projets des périodes antérieures, notamment 2007-2013 : publications multimedia, visites de projets,...
  - La Fête de l'Europe 2017 : kit graphique régional, relais réseaux sociaux...
  - Une nouvelle grande action d'information : campagne grand public (deux nouveaux spots, avec un focus FSE et FEAMP)
  - Le maintien de supports de visibilité (actuels et nouveaux en fonction des besoins)
  - La poursuite des réunions d'information et le renforcement de réunions partenariales consacrées aux actions de communication
  - La poursuite de l'évaluation des actions



# CLÔTURE DES TRAVAUX

✓ Mise en ligne des documents de séance, dans leur version finale sur l'espace collaboratif du Comité de suivi:

[http://kelenn.region-bretagne.fr/espacesco/jcms/prod\\_1338737/europe-comites-de-suivi](http://kelenn.region-bretagne.fr/espacesco/jcms/prod_1338737/europe-comites-de-suivi)

✓ Prochaines rencontres:

- Journée de restitution de l'étude sur les impacts du Brexit pour la Bretagne en cours d'organisation à Brest en janvier
- Prochain Comité plénier envisagé début mars